INSTITUT ILYA PRIGOGINE (ISPSLB)

Institut Ilya Prigogine

Campus Erasme - Bâtiment P (P2-209)
808, route de Lennik - 1070 Bruxelles
+ 32 2 560 29 59
www.institut-prigogine.be
Matricule: 2.132.070

PLAN D'ACTION ACTUALISE

CURSUS OPTIQUE-OPTOMETRIE

suite aux recommandations des experts
dans le cadre de l'évaluation programmatique de suivi

13 janvier 2020

INTRODUCTION

Le présent document est le résultat d'un travail collaboratif mené suite à la visite de suivi des expert.e.s effectuée le 20 mars 2019 dans le cadre de l'évaluation programmatique du cursus. Le plan d'action initial (proposé en 2014) a été remanié et ajusté afin de répondre aux nouveaux défis posés par un contexte législatif mouvant concernant la profession d'opticien-optométriste et par la volonté de la Direction, de la Commission d'Evaluation Interne (CEI) et des équipes pédagogique et administrative de dispenser un enseignement supérieur de qualité, s'inscrivant dans une démarche d'amélioration constante.

CONTEXTE ET EVOLUTION DE LA PROFESSION

La règlementation de la profession d'opticien-optométriste connaît un changement significatif. L' AR du 27 février 2019 consacre en effet la profession paramédicale d'orthoptiste-optométriste. Ce nouveau titre professionnel hybride pose la question, dans un avenir proche, d'une réorganisation du Bachelier en Optique-Optométrie. Les champs disciplinaires de l'optique et de l'optométrie devant, à l'avenir, être distingués.

ANCRAGES STRATEGIQUES

Depuis septembre 2019, l'Institut Ilya Prigogine s'est doté d'un Comité de Pilotage composé de la Direction, des coordinatrices pédagogiques propres à chaque cursus, de la coordinatrice du Plan d'Accompagnement Individualisé (PAI) et de la coordinatrice Qualité. Le Comité de pilotage IIP se réunit à fréquence mensuelle pour déterminer les orientations stratégiques à prendre dans la vie de l'institut. Il permet également d'instaurer, en complément de la CEI, des temps de travail et de réflexions collectives tant au niveau programmatique qu'au niveau institutionnel.

En fonction de ces récentes mutations, l'Institut Ilya Prigogine forme le projet de se positionner comme un opérateur de formation phare dans le domaine des soins oculaires en proposant trois types de formation, selon le calendrier suivant :

Septembre 2019:

- Application du nouveau programme du **Bachelier en Optique-Optométrie** (transformation du DP de section suite aux recommandations des expert.e.s dans le cadre de l'évaluation initiale en 2014 - RFS)
- Ouverture du **Bachelier en Orthoptie** en co-diplômation et co-organisation avec la HELB et la HE De Vinci (ULB/UCL)

Septembre 2020:

- Ouverture d'une formation de niveau secondaire supérieur **en Optique** (Cadre Européen de Certification niveau 4)
- Ouverture du **Bachelier en Optométrie** (nouvelle transformation du Bachelier en Optique-Optométrie)

Cette réorganisation en profondeur des cursus est une opportunité à saisir pour affirmer l'identité de l'Institut au sein du paysage de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie Bruxelles (FWB).

AJUSTEMENT DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action actualisé émane d'une réflexion conjointe entre les parties prenantes de l'Institut Ilya Prigogine et des recommandations formulées par les expert.e.s. Initialement, le plan d'action comportait trois axes, dont le premier « Renforcement des supports pédagogiques » offrait peu de lisibilité en raison de son intitulé et du nombre important d'actions afférentes. Sur avis des expert.e.s et suite aux concertations en interne, quatre axes de travail ont été redéfinis pour servir les objectifs opérationnels à atteindre à moyen terme:

Axe 1: Programme et activités d'apprentissage
Axe 2: Ressources humaines et matérielles
Axe 3: Amélioration de la démarche Qualité
Axe 4: Promotion de l'Institut Ilya Prigogine

Au vu de la nouvelle règlementation du titre professionnel et de son impact sur les formations qui en découlent, ce plan d'action est élaboré sur une période de trois ans (au terme du point étape). Ce plan pourrait néanmoins faire l'objet d'un réajustement à plus brève échéance.

PLAN D'ACTION ACTUALISE 2020-2023

AXE 1 : Programme et activités d'apprentissage

Action 1.1: Transformer le programme

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
	Ouverture du Bachelier en Orthoptie en co-diplomation et co-organisation (HELB/HE De Vinci/ULB/UCL)	**Réalisé**	Directrice & Coordinatrice pédagogique	Septembre 2019	• Ouverture et ajustement de la formation conformément à la nouvelle règlementation du titre professionnel	AR 19/02/2019/ Obtention de l'habilitation auprès de l'ARES
Transformation du DP de la section (recommandation 2014)	**Transformation du DP du Bachelier en Optique-Optométrie (réduction des périodes à 2400 et assouplissement du sytème de capitalisation des UE)**				• Facilitation des VA • Réduction de la charge de travail en présentiel des étudiant.e.s	GT Bachelier en Optique-Optométrie EPS FELSI
	Transformation du DP Optique-Optométrie en Bachelier en Optométrie	*** En cours		Septembre 2020	• Ouverture et ajustement de la formation conformément à la nouvelle règlementation du titre professionnel	GT Bachelier en Optométrie EPS FELSI
	Transformation du DP Optique-Optométrie en formation de niveau secondaire supérieur en optique					GT Optique EPS inter-réseaux

Action 1.2: Réorganiser les stages

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Réaliser un stage en continu et à temps plein	**Grouper les périodes de stage sur des périodes à temps plein**	**	Directrice, Coordinatrice pédagogique, Chargé.e.s de cours	Année académique 2020/2021	• Amélioration des expériences des étudiant.e.s sur le terrain • Garantie d'une immersion optimale dans le milieu professionnel • Réalisation de prises en charge complètes sur le terrain	En fonction de la transformation du DP de section du futur Bachelier en Optométrie pour l'année académique 2020/2021
Mettre en place un soutien institutionnel à la recherche de stage pour favoriser l'équité et lutter contre les discriminations	**Investir la plateforme Job Teaser pour constituer une banque de données des lieux de stage et mettre en contact direct les étudiant.e.s et les maîtres de stage**		Coordinatrice Qualité/ Chargé.e.s de cours (stages)		• Intégration des étudiant.e.s dans les lieux de stage • Pérennisation des liens avec les maîtres de stage • Augmentation de l'insertion professionnelle	
	Organiser des séances de préparation à la recherche de stage (CV, lettres de motivation…)					

Action 1.3: Intensifier la mobilité, l'ouverture à l'international

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Se mettre en relation avec les associations et formations du même type dans les pays francophones	**Intensifier les relations et les échanges de bonnes pratiques avec Paris-Saclay et l'Institut Supérieur d'Optique à Paris (ISO)**	*	Directrice, Coordinatrice pédagogique, IRO	Années académiques 2021/2022 2022/2023	• Accroissement des échanges sur les pratiques pédagogiques et les problématiques communes • Reconnaissance de l'Institut et de son programme d'études (optique, optométrie, orthoptie) en Europe • Augmentation du nombre d'étudiant.e.s et des MDP en mobilité • Augmentation des collaborations internationales	La transformation du programme (Bachelier en Optométrie) doit être effectuée au préalable afin de communiquer sur une offre de formation claire et identifiable au niveau de l'enseignement supérieur en Europe
	Promouvoir le programme Erasmus +					

AXE 2: Ressources humaines et matérielles

Action 2.1: Favoriser les échanges de compétences

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Favoriser des temps de regroupement formels ou/et informels des MDP	Améliorer l'accueil des nouveaux MDP	** Amorcé	Comité de pilotage IIP	Année académique 2020/2021	• Intégration dans de meilleurs délais des nouveaux MDP au sein des équipes	Agenda (nombre des MDP étant également des experts dans leur discipline, les agendas doivent être accordés)
	Soutenir l'élaboration des journées pédagogiques à raison de deux fois par an				• Accroissement du travail collaboratif et des échanges de bonnes pratiques	
	Soutenir l'organisation des AG des MDP à raison de deux fois par an				• Renforcement de la cohésion des équipes	

Action 2.2: Optimaliser l'utilisation des TICE et E-learning

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Valoriser la plateforme numérique en créant des supports adaptés à des scénarios pédagogiques en ligne (capsules vidéo, quizz formatifs, forums...)	Développer les scénarios pédagogiques en mathématiques (Bloc 1/ UE mathématico-scientifique)	**	Coordinatrice pédagogique & Equipes pédagogiques	Année académique 2020/2021	• Autonomisation des étudiant.e.s dans la gestion de leur travail	Equipement WIFI performant
Mettre en place un plan de classement et de gestion documentaire de l'Institut	Configurer une nouvelle architecture pour la classification des documents internes	***	Coordinatrice qualité & Equipe administrative	Année académique 2019/2020	• Fluidification de la communication en interne	Sans objet

AXE 3: Amélioration de la démarche Qualité

Action 3.1: Elaborer un plan stratégique

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Elaborer un plan stratégique permettant une communication interne et externe claire et univoque	**Définir les valeurs, visions et missions de l'institut**	***	Comité de pilotage IIP	Juin 2020	• Clarification de la communication sur les objectifs à moyen et long termes vers les équipes • Affirmation de l'identité de l'Institut dans le paysage de l'enseignement supérieur	Sans objet
	Formaliser un plan stratégique institutionnel (transversalité avec le cursus) en conformité avec le projet pédagogique et social de l'institut			Septembre 2020		Sans objet

Action 3.2: Renforcer la politique d'assurance qualité et sa visibilité

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Proposer que la CEI tienne le rôle d'un comité de pilotage de la démarche Qualité en complément des missions de la coordinatrice Qualité.	**Définir le rôle et les missions de la CEI et ses membres**	***	Coordinatrice Qualité & membres de la CEI	Septembre 2020	• Implication croissante des membres des équipes pédagogique et administrative dans le processus d'amélioration des pratiques au sein du cursus	Sans objet
Associer à la charte Qualité de l'institut une charte de confiance et de transparence en affirmant notamment l'anonymisation des contenus des enquêtes et des bilans de satisfaction	**Elaborer une charte Qualité & une charte de confiance propres à l'institut**		Coordinatrice Qualité	Juin 2020	• Optimalisation de la communication (tant en interne qu'en externe) de la démarche Qualité	
	Promouvoir la politique Qualité de l'institut sur son site internet (chartes & bonnes pratiques)			Juillet 2020		

Action 3.3: Evaluer les dispositifs

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Définir des indicateurs d'évaluation des actions initiées afin de prendre la distance et l'objectivité nécessaires à leur évaluation	**Définir les indicateurs et les critères d'évaluation du programme et des dispositifs mis en place**	***	Coordinatrice Qualité & Membres de la CEI	Année académique 2020/2021	• Accroissement des *feed-back* vers l' équipe pédagogique qui a participé au développement et à la transformation du programme • Ajustements nécessaires garantissant la qualité de l'enseignement au sein du cursus	La transformation du programme (Bachelier en Optométrie) doit être effectuée au préalable afin que les résultats des enquêtes puissent être pérennisées et le cas échant, les dispositifs ajustés
Evaluer les enseignements	**Elaborer des enquêtes anonymisées sur les activités d'apprentissage (UE) et les soumettre aux étudiant.e.s**		Coordinatrice qualité		• Pérennisation des outils statistiques nécessaires au pilotage	
	Formaliser le traitement des données (enquêtes, statistiques, *focus group…*) en fonction d'un calendrier établi en CEI				• Formalisation des procédures visant à évaluer la pertinence du programme auprès des étudiant.e.s, des *alumnis*, des partenaires, des équipes pédagogique et administrative	

AXE 4: Promotion de l'Institut Ilya Prigogine

Action 4.1 Augmenter la visibilité de l'institut

Recommandations	Descriptions des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation /Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Promouvoir la profession d'optométriste auprès des élèves du secondaire (en fonction des évolutions liées à la règlementation de la profession)	Organiser des présentations/rencontres dans des écoles du secondaire supérieur pour promouvoir le métier et les formations de l'institut (optique, optométrie, orthoptie)	***	Directrice, Coordinatrice pédagogique & Equipes administratives et pédagogiques	Septembre 2020	• Promotion de l'offre de formation de l'institut et des métiers liés aux soins des yeux • Augmentation du nombre de diplômé.e.s par an	La transformation du programme (Bachelier en Optométrie) doit être effectuée au préalable afin de communiquer sur une offre de formation claire et identifiable au niveau de l'enseignement supérieur en Belgique et en Europe
Optimaliser la communication externe	Organiser des séances d'informations sur l'offre de formation dans des organismes comme Actiris et le Forem					
	Présentation des travaux de recherches appliquées des étudiant.e.s (TFE, posters scientifiques lors des colloques et congrès dans la discipline)	* Effectif	Coordinatrice pédagogique & Equipes pédagogiques	Optimalisation Années académiques 2021/2022 2022/2023	• Valorisation de la recherche appliquée menée au sein de l'institut • Accroissement de la visibilité de l'Institut dans le champ de la recherche appliquée (nombre de publications, diversité des canaux de communication)	

INSTITUT PRIGOGINE
Matricule : 2 132 070

Nathalie MONIER Directrice	Audrey SESANA Coordinatrice Qualité